

Monique IBORRA

*Haute-Garonne (6^{ème} circonscription)
Socialiste, radical, citoyen
puis Socialiste, radical, citoyen et divers gauche*

Élue le 17 juin 2007

Adhère au groupe socialiste, radical, citoyen [J.O. du 27 juin 2007], devenu groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche [J.O. du 12 juillet 2007]

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire [J.O. du 28 juin 2007]

Cesse d'appartenir à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire [J.O. du 11 octobre 2007]

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [J.O. du 11 octobre 2007]

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi [J.O. du 26 janvier 2008]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Emploi. Jeunes. Quartiers défavorisés [31 octobre 2007] (p. 3626)

Travail. Droit du travail. Etudiants, stages, gratifications, financement [7 mai 2008] (p. 1955)

QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 59, posée le 18 décembre 2007. Industrie. Construction aéronautique (J.O. Questions p. 7893). Appelée le 18 décembre 2007. Airbus, EADS (p. 5360)

n° 235, posée le 6 mai 2008. Aménagement du territoire. Politique de la ville (J.O. Questions p. 3703). Appelée le 6 mai 2008. Banlieues (p. 1870)

DÉBATS

Projet de loi n° 284 de financement de la sécurité sociale pour 2008

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [23 octobre 2007] (p. 3071, 3095) ; [24 octobre 2007] (p. 3162)

Son intervention (p. 3169)

Thèmes :

Assurance maladie maternité : prestations : franchise (p. 3169)

Professions de santé : médecins : installation (p. 3169)

Sécurité sociale : conventions avec les praticiens (p. 3169)

Sécurité sociale : équilibre financier (p. 3169)

Sécurité sociale : protection sociale (p. 3169)

Projet de loi de finances n° 189 pour 2008

PREMIÈRE LECTURE

DEUXIÈME PARTIE : MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

TRAVAIL ET EMPLOI

Examen des fascicules [7 novembre 2007] (p. 3785, 3816)

Son intervention (p. 3800)

Thèmes avant la procédure des questions :

Chômage : indemnisation : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC) (p. 3801)

Emploi : Agence nationale pour l'emploi (ANPE) (p. 3801)

Emploi : chômage (p. 3801)

Emploi : contrats aidés (p. 3801)

Emploi : maisons de l'emploi (p. 3802)

Projet de loi n° 578 relatif à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [22 janvier 2008] (p. 398, 431)

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Jean-Marc Ayrault (p. 405) : rejetée au SCRUTIN PUBLIC (p. 410)

Thèmes :

- Chômage : indemnisation : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC) (p. 406)
- Collectivités territoriales : politique de l'emploi (p. 406 et s.)
- Emploi : Agence nationale pour l'emploi (ANPE) (p. 406)
- Emploi : chômage (p. 406 et s.)
- Emploi : maisons de l'emploi (p. 405)
- Politique sociale : revenu de solidarité active (RSA) (p. 407)
- Secteur public : services publics : emploi (p. 405 et s.)

Discussion des articles [22 janvier 2008] (p. 447) ; [23 janvier 2008] (p. 478, 507)*Article 1er (création d'un Conseil national de l'emploi)*

- Ses amendements n^{os} 181 à 183 : adoptés (p. 450 et s.)
- Son amendement n^o 184 (p. 451)
- Ses amendements n^{os} 188 et 185 : adoptés (p. 452)
- Ses amendements n^{os} 186 187, 189, 190, 191 rectifié et 194 (p. 452, 454 et s.)
- Son amendement n^o 195 (p. 457) : adopté (p. 458)
- Son amendement n^o 196 : adopté (p. 458)
- Ses amendements n^{os} 197 et 199 (p. 458 et s.)
- Son amendement n^o 200 : adopté (p. 459)
- Ses amendements n^{os} 201 et 207 (p. 459 et s.)

Après l'article 1er

- Son amendement n^o 210 (prolongement de la période transitoire concernant le transfert aux régions des compétences et moyens de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes - AFPA -) : rejeté (p. 461)

Article 2 (création d'une nouvelle institution issue de la fusion de l'ANPE et du réseau opérationnel de l'assurance chômage)

- Son amendement n^o 217 (p. 479)
- Son amendement n^o 218 : adopté (p. 480)
- Ses amendements n^{os} 219, 225 à 227 et 220 (p. 480 et s.)
- Son amendement n^o 221 : adopté (p. 483)
- Ses amendements n^{os} 222 et 224 (p. 486, 489)
- Son intervention (p. 491)
- Son amendement n^o 229 (p. 493)
- Son amendement n^o 230 : SCRUTIN PUBLIC (p. 494)
- Ses amendements n^{os} 231 à 234, 235 rectifié, 236, 237 rectifié, 240 et 241 (p. 495 et s., 498 et s., 502 et s.)

Après l'article 2

- Son amendement n^o 242 (radiation de la liste des demandeurs d'emploi pour les personnes ayant refusé un contrat en CDI à temps plein et non pas pour celles ayant refusé un autre type de contrat) : rejeté (p. 507)
- Son sous-amendement n^o 292 (aide de l'Etat aux maisons de l'emploi subordonnée au respect des compétences des régions et des départements) à l'adt n^o 103 de M. Jean-Paul Anciaux (missions des maisons de l'emploi) (p. 507) : adopté (p. 510)
- Son sous-amendement n^o 293 (cahier des charges déterminant l'aide de l'Etat aux maisons de l'emploi) à l'adt n^o 103 de M. Jean-Paul Anciaux (p. 507) : adopté (p. 510)

Article 3 (conséquences de la création de la nouvelle institution nationale sur l'organisation du régime de l'assurance chômage)

- Ses amendements n^{os} 155 à 157 (p. 512 et s., 515)

Article 4 (transfert de recouvrement des cotisations d'assurance chômage aux URSSAF)

- Ses amendements n^{os} 158 (de suppression) et 159 (p. 518, 520)

Article 5 (instance provisoire de préfiguration)

- Ses amendements n^{os} 160, 161 et 173 (p. 522 et s.)
- Son amendement n^o 162 : adopté (p. 524)
- Son amendement n^o 163 (p. 524)

Article 6 (mesures transitoires en matière de statuts des personnels)

- Ses amendements n^{os} 164 à 167 (p. 525 et s.)

Article 8 bis (rapport du Gouvernement au Parlement sur les modalités du transfert éventuel à la nouvelle institution de personnels de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes)

- Ses amendements n^{os} 168 (de suppression) et 169 (p. 533 et s.)

Après l'article 8 bis

- Son amendement n^o 170 (rapport du Gouvernement au Parlement sur l'évolution des offres acceptables d'emploi) (p. 534) : rejeté (p. 536)

Article 8 ter (effets sur le régime d'indemnisation au titre de l'assurance chômage de la démission d'un salarié sans motif légitime)

- Son amendement n^o 171 (de suppression) (p. 536) : adopté (p. 538)

Article 11 (transposition dans le nouveau code du travail des mesures relatives aux compétences respectives du Conseil national de l'emploi, de la nouvelle institution et de l'UNEDIC)

- Son intervention (p. 542)

Titre

Son amendement n° 172 (nouveau titre : projet de loi relatif à la réforme de l'organisation du service public du placement et du service des prestations d'indemnisation des demandeurs d'emploi) (p. 544) : rejeté (p. 545)

Explications de vote et vote [23 janvier 2008] (p. 545)

Ses explications de vote (p. 546)

Vote contre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche (p. 546)

EXAMEN DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE
PARITAIRE**Avant la mise aux voix du texte de la commission mixte paritaire [31 janvier 2008] (p. 670)**

Son intervention (p. 671)

Thèmes :

Chômage : indemnisation : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC) (p. 672)

Emploi : chômeurs : droits (p. 672)

Régions : politique de l'emploi (p. 672)

Secteur public : services publics : emploi (p. 671 et s.)

Explications de vote et vote [31 janvier 2008] (p. 680)

Ses explications de vote (p. 681)

Vote contre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche (p. 681)

Projet de loi n° 1100 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

PREMIÈRE LECTURE

Discussion des articles [30 septembre 2008] (p. 5215) ; [6 octobre 2008] (p. 5260, 5293) ; [7 octobre 2008] (p. 5354, 5382)*Article 8 (organisation départementale du dispositif d'insertion)*

Ses interventions (p. 5216 et s.)